















ACTIVITES CYCLISTES







Modifications aux Règlements Nationaux

Applicables dès la saison 2009/2010 et sans effet rétroactif

Règlement	Modifications	Applicables à		
		Cyclo=port	Cyclo=cross	VTT
Cycloport Cyclocross VTT 	<p>Mesure applicable à partir de la saison 2010/2011 . Donnée maintenant pour que les licenciés concernés puissent prendre leurs dispositions .</p> <p>Seuls les licenciés FFC classés « Pass'Cyclisme » peuvent prétendre à l'attribution d'une carte spécifique (cyclo=port ; cyclocross ; VTT) Les licenciés FFC classés « Pass'Cyclisme Open » ne peuvent être accueillis à l'UFOLEP .</p>	oui	oui	oui
Cycloport Cyclocross VTT 	<p>AJOUT : Le surclassement des Jeunes de 12 ans est interdit , y compris pour ceux qui ont la double licence (CN.Médicale) .</p>	oui	oui	oui
Cycloport Cyclocross VTT 	<p>Les épreuves à étapes sont interdites aux « Jeunes 15/16 ans » , y compris aux « 16 ans » surclassés .</p>	oui	oui	oui
Cycloport Cyclocross VTT 	<p>AJOUT : Toute demande d'A.U.T (Autorisation accordée pour Usage Thérapeutique) doit être adressée au DTN responsable de la Vie Fédérative qui la transmettra à l'AFLD (Agence Française pour la Lutte contre le Dopage) .</p>	oui	oui	oui

<p>Cycloport Cyclocross VTT</p> 	<p>TEXTE ACTUEL : « L'entente en compétition est interdite tour de rôle ».</p> <p>AJOUT : « Sont également interdites « les poussettes » y compris celles qui sont le fait de coureurs de la même équipe .</p>	oui	oui	oui
<p>Cycloport Cyclocross VTT</p> 	<p>TEXTE actuel : « Sont interdites les oreillettes ».</p> <p>NOUVEAU TEXTE : « Sont interdits les oreillettes et tout appareil permettant de communiquer entre coureurs , dirigeants et toute autre personne ».</p>	oui	oui	oui
<p>Cycloport Cyclocross VTT</p> 	<p>Sur le maillot de Champion National peut apparaître le nom ou le logo du club .</p>	oui	oui	oui
<p>Cycloport</p>  <p>Cyclocross</p> 	<p>ACCES à la carte spécifique – Modification</p> <p>Tout nouveau licencié UFOLEP, pour la pratique du cycloport , qui sollicite également une licence FFC (Pass' Cyclisme) et/ou FSGT (3^e , 4^e ou 5^e catégorie) sera classé en 2^e catégorie UFOLEP cycloport .</p> <p>Tout nouveau licencié UFOLEP, pour la pratique du cyclocross , qui sollicite également une licence FFC (Pass' Cyclisme) sera classé en 2^e catégorie UFOLEP cyclocross.</p> <p>Tout nouveau licencié UFOLEP, pour la pratique du cyclocross , qui sollicite également une licence FSGT (2e catégorie cyclocross) sera classé en 1^e catégorie UFOLEP cyclocross</p>	oui	oui	
<p>Cyclocross</p> 	<p>CATEGORIES de VALEUR en CYCLOCROSS</p> <p>AJOUT:</p> <p>Les licenciés UFOLEP « route » qui sollicitent une carte « cyclocross » seront classés de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^e caté . « route » sera classé 2^e caté. « cyclocross » - 2^e caté . « route » sera classé 3^e caté. « cyclocross » - 3^e caté . « route » ou GS sera classé 3^e caté. « cyclocross » 		oui	

<p>Cyclocross</p> 	<p>MODIFICATION (compte tenu qu'il n'y a que 2 catégories cyclocross en FSGT) :</p> <p>Les ex- FSGT, classés en 2^e catégorie cyclocross la saison précédente , seront classés en 1^e catégorie UFOLEP.cyclocross .</p> <p>Les ex- FSGT, classés en 2^e catégorie cyclocross et qui ont cessé l'activité depuis plus d'une saison , seront classés en 2^e catégorie UFOLEP.cyclocross .</p>		<p>oui</p>	
<p>Cycloport</p> 	<p>MODIFICATION - Points attribués pour les victoires et/ou places (Pas d'effet rétroactif)</p> <p>A/ 10 partants et plus Aucun changement (10 – 7 – 6 – 4 – 3 points ; la place des 5 premiers est indiquée sur la carte)</p> <p>B/ S'il y 6 , 7 , 8 ou 9 partants - Le premier marque 5 points Sa victoire est indiquée sur la carte . - Les autres ne marquent pas de points . Leur place n'est pas indiquée sur la carte .</p> <p>C/ S'il y a 5 partants ou moins - Le premier marque 3 points Sa victoire est indiquée sur la carte - Les autres ne marquent pas de points . Leur place n'est pas indiquée sur la carte .</p>	<p>oui</p>		
<p>Cycloport CLM</p> 	<p>CLM.INDIVIDUEL</p> <p>CATEGORIES pour les Championnats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Catégories « Masculins Adultes » et « Féminines Adultes ». - « Vélo couché » pour valide (2 roues de vélo de course-vélo non caréné) . - Tandems avec un licencié mal (ou non voyant). Ce dernier doit avoir la double licence « UFOLEP/ FF. Handisports » . S'il a également une licence FFC et/ou FSGT , les conditions d'accueil sont les mêmes qu'en cycloport . <p>Dispositions également valables pour les Championnats .</p>	<p>oui CLM</p>		
<p>VTT</p> 	<p>CATEGORIES – DUREES - DISTANCES</p> <p>MODIFICATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes Mas/Fém. 7/10 ans . Durée : 15 à 20 min . Distance maxi : 4 km (de préférence plat) - Jeunes Mas/Fém. 11/12 ans . Initiation à la compétition . Dénivelé : 150 m maxi. 			<p>oui</p>

	<p>. Durée : 25 min . Distance maxi : 7 km (pas de changement)</p> <p>- Jeunes Mas/Fém. 13/14 ans . Dénivelé : 200 m maxi . . Durée : 35 min . Distance maxi : 9 km</p>			
Modifications aux Règlements des Championnats Nationaux Applicables dès la saison 2009/2010				
Cyclospor 	<u>CHAMPIONNAT NATIONAL route</u> La catégorie « Féminines 15/16 ans » est supprimée .	oui		
Cyclospor Cyclocross 	Pour la catégorie «Jeunes Masculins 15/16 ans », il y aura 2 classements en individuel : - Classement des licenciés strictement UFOLEP - Classement des licenciés double affiliés Par contre , il y aura un seul classement par équipe .	oui	oui	
VTT 	Pour les catégories « Jeunes Masculins 15/16 ans » et «Jeunes Féminines 15/16 ans », il y aura 2 classements en individuel : - Classement des licencié(e)s strictement UFOLEP - Classement des licencié(e)s double affilié(e)s Par contre , il y aura un seul classement par équipe prenant en compte les masculins et les féminines .			oui
Cyclospor 	Pour la catégorie «Jeunes Masculins 13/14 ans », il y aura 2 classements en individuel : - Classement des licenciés strictement UFOLEP - Classement des licenciés double affiliés . Par contre , il y aura un seul classement par équipe	oui		
VTT 	Pour les catégories « Jeunes Masculins 13/14 ans » et «Jeunes Féminines 13/14 ans », il y aura 2 classements en individuel : - Classement des licencié(e)s strictement UFOLEP - Classement des licencié(e)s double affilié(e)s Par contre , il y aura un seul classement par équipe prenant en compte les masculins et les féminines .			oui